

ment, plutôt, peut-être, pour les suites que présente déjà cette punition des San-Remois, qu'à cause de la rigueur démesurée dont on a agi à leur égard.

Ces habitans dépouillés de tous leurs privilèges, & n'ayant pû effectuer par aucuns moyens leur retour dans les graces de la République, ont imploré, comme nous l'avons fait voir, la protection de l'Empereur, à titre de Vassaux relevans de l'Empire; & ayant reçu de *Vienne* des nouvelles qui leur ont paru consolantes, les principaux d'entre-eux ont cru devoir prendre le parti de secotier entièrement un joug qu'ils ne supportoient qu'avec impatience & jusqu'à la première occasion de se relever d'une soumission forcée. Dans cette détermination ils ont abandonné *San-Remo* avec leurs meilleurs effets, & se sont réfugiés provisionnellement à *Oneille*, qui est de la dépendance du Roi de Sardaigne, où Sa Maj. Sardaignoise les a reçus à titre de malheureux. La République les a fait sommer de revenir à leurs demeures, & de rentrer dans leur devoir. Ils ont répondu à cette sommation dans des termes qui ont pû faire connoître à la République, qu'elle ne devoit plus attendre d'eux ni déférence ni soumission à ses ordres; ce qui joint aux insinuations déjà faites par la Cour de *Vienne* au sujet du Fief de *San Remo* & des autres Fiefs relevans de l'Empire dans l'Etat de *Genes*, ne laisse pas d'intriguer beaucoup la République.

Mais disons encore un mot de *San-Remo*. Avant la triste révolution qu'il a essuyé, c'étoit l'endroit le plus agréable, le mieux cultivé de la côte occidentale de l'Etat de *Genes*, & dans lequel les habitans avoient acquis par leur industrie